

# Edito/

février 2019

Chères consœurs, chers confrères,

A peine le temps des vœux et des bonnes résolutions est-il passé que nous voici déjà dans le temps de l'action ! Votre URPS, consciente des enjeux et des perspectives de la nouvelle loi de santé en cours de préparation, est sur le terrain, partie prenante, voire à l'initiative de nombreux projets.

*C'est pourquoi, je vous propose un rapide tour d'horizon des différents évènements qui marqueront 2019.*

## MAYOTTE

Lancée en Décembre dernier, l'étude « Unono wa Maore » menée conjointement par Santé Publique France (SPF), l'institut de sondage IPSOS et l'URPS Infirmiers OI atteint sa vitesse de croisière. Pour rappel, elle a pour objet principal de mieux connaître l'état de santé de la population Mahoraise, de décrire les facteurs de risque et les déterminants de santé ainsi que d'estimer les prévalences du diabète, de l'hyperTA, obésité, hépatite et de certaines IST. Menée auprès d'un échantillon de 6000 personnes dont, environ 1500 enfants de moins de 15 ans, elle voit la contribution essentielle d'une cinquantaine d'Infirmiers, encadrés par deux infirmières coordinatrices, tous libéraux et tous recrutés par l'URPS

Infirmiers pour cette mission inédite qui s'étale sur une période de 6 mois.

En parallèle, sur le terrain le représentant de l'URPS Infirmiers, Éric Roussel, œuvre à la reconnaissance de toute une profession et à préparer la création d'une URPS Infirmiers de Mayotte à l'horizon 2020.

## LA REUNION

### ETUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'EXERCICE DES INFIRMIERS LIBERAUX

Prévue pour ce trimestre, cette enquête, inédite à La Réunion et à Mayotte, et soutenue par l'ARS-OI, sera menée, en partenariat avec IPSOS-OI auprès d'un échantillon d'infirmiers libéraux tirés au sort. Elle a pour but de mieux connaître notre mode d'exercice et la réalité du terrain, notre organisation et la place occupée par les infirmiers parmi l'ensemble des professionnels de santé pour le volet quantitatif et recueillir des témoignages, des suggestions et des pistes pour l'avenir de notre profession dans un volet qualitatif.

**CPTS** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), c'est pour demain ? Non, c'est pour aujourd'hui !

Initiée par l'URPS Infirmiers en Mars 2018, qui a réuni différents professionnels de santé autour de la table et rédigé un pré-projet, la CPTS sur le repérage de la fragilité et la coordination Ville-Hôpital est

désormais sur les rails (Cf. *urpsinfirmiers-oi.fr*). Voulu par le gouvernement (plan Ma santé 2022), les CPTS sont présentées par l'exécutif comme la réponse aux ruptures de parcours, au manque de coordination ville-hôpital, voire entre les libéraux eux-mêmes, et aux ré-hospitalisations intempestives.

A La Réunion, avec le soutien financier de l'ARS, l'association des URPS (Tip@santé) a décidé d'unir ses efforts pour répondre aux défis et enjeux de santé de la population.

L'URPS infirmiers est présente dans 2 des 3 CPTS en projet (repérage de la fragilité et consultations non programmées), la 3<sup>ème</sup> ayant pour thématique les troubles du langage. L'objectif est de positionner les Infirmiers libéraux dans un paysage en constante évolution, qui entrainera, à court terme, de nouveaux modes d'exercices et ainsi de nouveaux modes de rémunérations.

Les enjeux sont notamment d'accompagner l'ensemble des professionnels de santé du territoire et leur permettre de se réunir, échanger via des messageries sécurisées de santé, se coordonner et travailler ensemble au maintien à domicile du patient afin de sécuriser son parcours, améliorer sa prise en charge, éviter les hospitalisations inutiles évaluer et repérer les risques inhérents à son environnement et à sa santé.

**DIASPAD** - Le Dispositif Infirmier d'Accompagnement et de Suivi Post Ambulatoire à Domicile entre dans sa phase de test.

Après validation et financement partiel du projet par l'ARS, les URPS Infirmiers et Pharmaciens vont aller à la rencontre des professionnels de santé pour les convaincre de l'opportunité de ce projet innovant !

BUT : Faire sortir le patient à J0, organiser la coordination entre le service de chirurgie (infirmière pivot – chirurgien – anesthésiste), l'IDEL, le pharmacien d'officine et le médecin traitant.

MOYENS : Des sessions d'informations à destination des professionnels de santé libéraux, un passeport numérique contenant le dossier du patient, un support sécurisé pour un suivi et des échanges en temps réel et le soutien des URPS (Tip@santé).

OBJECTIF : Valoriser la prise en charge par les professionnels de santé libéraux, diminuer la durée moyenne de séjour (DMS), améliorer et sécuriser le retour à domicile des patients.

*L'année 2019 sera l'année des libéraux, ou ne sera pas...*

Ne soyons pas naïfs. Nous sommes à un tournant. L'Hôpital, tel que nous le connaissons, n'existera plus d'ici quelques années. Les intentions du gouvernement sont claires : favoriser le maintien à domicile, réserver l'hospitalisation aux seules urgences et interventions lourdes et ré-affecter une bonne partie des crédits vers les libéraux, certes, mais pas à n'importe quel prix.

Charge aux professionnels de santé libéraux de s'organiser, travailler ensemble et se coordonner autour du patient pour répondre aux enjeux de santé publique de demain et contribuer à l'amélioration de la santé de la population.

*A bientôt,*

Alain Duval,  
*Président*